

200 SEBASTIEN CABOT.—JACQUES CARTIER.

« C'est la vérité que l'on cherche et que l'on doit trouver dans l'histoire; elle est faite pour instruire, et le mensonge ne peut jamais être par lui-même un objet d'instruction: on l'admet dans les poèmes et dans les romans. Ceux qui composent ces sortes d'ouvrages ont atteint le but de leur art, quand ils ont trouvé le secret d'amuser les lecteurs par des fictions agréables; mais un historien est obligé de se renfermer dans les bornes de la plus exacte vérité. Ce fameux axiome, RIEN N'EST BEAU QUE LE VRAI, semble n'avoir été fait que pour lui; c'est une loi fondamentale de l'histoire qu'il ne doit jamais oublier; il perd la qualité d'historien, dès qu'il s'en écarte: s'il le fait volontairement et habituellement, son livre n'est plus qu'un roman faussement paré du titre d'histoire. Quand il ne lui échappe qu'un petit nombre d'erreurs, on peut les lui pardonner; il n'en est aucun qui en soit tout à fait exempt; mais si son ouvrage en est rempli, le cri de la vérité, dont les droits sont toujours inviolables, s'élève contre lui avec tant de force, qu'on ne le traite plus avec la même indulgence. Ce serait dénaturer, en quelque sorte, la science de l'histoire, que d'y admettre la moindre fausseté: tout ce qui n'est pas exactement vrai lui est étranger; c'est la vérité seule qui constitue son essence. »

GRIFFET, *Preuves de l'histoire*.  
 Il se trouve dans les premiers numéros de la « Bibliothèque Canadienne, » à l'article de l'HISTOIRE DU CANADA, deux erreurs, peut-être aujourd'hui d'assez peu de conséquence en elles-mêmes, mais toujours contraires à la vérité de l'histoire, et que nous devons conséquemment nous faire un devoir de corriger, si nous en avons le moyen. Ces erreurs, dont l'une a rapport à CABOT, et l'autre à JACQUES CARTIER, nous pourrions les rectifier en deux mots; mais il est nécessaire qu'un écrivain entre dans quelque détail, même pour prouver qu'il s'est trompé, ou qu'il a été induit en erreur, quand le guide qui l'a égaré est un auteur accrédité; et c'est le cas où nous nous trouvons.

Nous avons dit, d'après CHARLEVOIX, dans le 1er. No. de la « Bibliothèque Canadienne, » qu'en 1497, un Vénitien, nommé JEAN GABOT ou GABOTO, accompagné de ses trois fils, qui avait armé aux frais, ou du moins sous l'autorité de HENRY VII, roi d'Angleterre, reconnut l'Ile de Terre-Neuve et une partie du continent voisin; mais que, suivant les meilleures autorités, il ne débarqua en aucun endroit ni de l'île ni du continent.

Il est à remarquer que le nom de Cabot est écrit avec une lettre muette, ce qui prouve qu'il n'est pas le même que le nom de Cabot, qui est écrit avec une lettre muette.